

Proviseur

Affaire suivie par :

Charles TARDY

04 74 11 11 80

ce.0381599g@ac-grenoble.fr

24, avenue du lycée

38150 Roussillon

Roussillon, le 20/04/2026

Le proviseur

aux

Responsables légaux d'élèves des classes de 1ère

Technologique

Élèves des classes de 1ère Technologique

Objet : Choix de l'enseignement spécifique en classe de terminale : choix définitif.

Madame, Monsieur, chers responsables légaux, chers élèves,

Les élèves terminent actuellement leur année de première. Cette fin de semestre nécessite pour les élèves de déterminer le choix d'enseignement spécifique STMG souhaité pour l'année de terminale.

Dans le cadre du baccalauréat technologique, les élèves suivent une classe de première unique, permettant en classe de terminale de faire un choix parmi les quatre spécialités qui correspondent aux principaux champs des sciences du management et de la gestion :

- Gestion et finance,
- Mercatique (marketing),
- Ressources humaines et communication,
- Systèmes d'information de gestion.

Le choix de cet enseignement n'est arrêté officiellement qu'à la fin du second semestre de première. Les élèves sont accompagnés par leurs professeurs d'enseignements technologiques et leur professeur principal pour les aider dans leur décision.

Il existe 3 enseignements spécifiques proposés aux élèves au sein du lycée polyvalent de l'Édit :

- Gestion et finance
- Mercatique (marketing)
- Ressources humaines et communication

Nous vous demandons de bien vouloir nous faire connaître par l'intermédiaire de l'enquête jointe votre choix concernant l'enseignement spécifique souhaité en classe de terminale.

Le nombre de place dans chaque enseignement spécifique est contingenté. L'attribution des places sera soumise à un ordre de priorité si nous avons trop de demandes dans l'un des enseignements spécifiques. Les élèves seront classés en fonction de leurs résultats de l'année. Les élèves non affectés se verront proposer une place dans une des spécialités où il restera des places. Vous pouvez ainsi établir un ordre de priorité sur le document.

Les élèves qui souhaiteraient le 4^{ème} enseignement de spécialité peuvent en faire la demande dans un des établissements qui le propose. Un dossier passerelle sera alors fait.

Votre réponse est attendue au plus tard pour le mercredi 20 mai délai de rigueur. Les élèves doivent rendre leur choix à leur professeur principal.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations et de toute la disponibilité de l'équipe de direction.

C. TARDY
Proviseur

